

Francophonies d'Amérique



Histoire des Canadiens français du Michigan et du comté d'Essex, Ontario, de Télésphore Saint-Pierre (Sillery, Septentrion, 2000, 335p. ; Édition originale : Montréal, 1895)
French Canadians in Michigan de John P. Dulong (East Lansing, Michigan State University Press, 2001, 56 p.)

Kenneth Munro

Numéro 13, été 2002

Francophonies et résistance

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005255ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005255ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Munro, K. (2002). Compte rendu de [*Histoire des Canadiens français du Michigan et du comté d'Essex, Ontario, de Télésphore Saint-Pierre (Sillery, Septentrion, 2000, 335p. ; Édition originale : Montréal, 1895)* / *French Canadians in Michigan* de John P. Dulong (East Lansing, Michigan State University Press, 2001, 56 p.)]. *Francophonies d'Amérique*, (13), 125–128.
<https://doi.org/10.7202/1005255ar>

*HISTOIRE DES CANADIENS FRANÇAIS DU MICHIGAN ET DU
COMTÉ D'ESSEX, ONTARIO*

de TÉLESPHORE SAINT-PIERRE

(Sillery, Septentrion, 2000, 335 p. ; Édition originale : Montréal, 1895).

FRENCH CANADIANS IN MICHIGAN

de JOHN P. DULONG

(East Lansing, Michigan State University Press, 2001, 56 p.)

Kenneth Munro
Université de l'Alberta

Télesphore Saint-Pierre et John DuLong ont écrit des livres au sujet de leurs ancêtres, les Canadiens de langue française du Canada dans l'État du Michigan aux États-Unis. L'édition originale du livre de Saint-Pierre date de 1895 et fait partie d'une nouvelle collection publiée pour mieux informer les lecteurs d'aujourd'hui des idées des Canadiens français du passé. Canadien dans son cœur, Saint-Pierre parle des exploits de ses compatriotes dans les environs de Détroit-Windsor et de Michilimackinac (aujourd'hui Mackinaw). Les deux auteurs sont fiers du fait que Michigan est une terre fondée et peuplée grâce aux luttes de leurs ancêtres et au dévouement du clergé catholique.

Né au Québec en 1869 et arrivé au Michigan en 1878, Saint-Pierre est plus attaché à ses racines que DuLong qui est tout à fait américain. En écrivant à la fin du XIX^e siècle, Saint-Pierre s'intéresse aux affaires des Canadiens français au Québec et ailleurs au Canada et aux États-Unis, tandis que DuLong considère ses aïeux comme un des groupes ethniques qui faisaient partie du grand creuset américain. Celui-ci ne demande pas mieux que de faire partie d'une société vouée au patrimoine et de faire des recherches généalogiques. Après avoir compris le sort qui attendaient les Canadiens français aux États-Unis, Saint-Pierre retourne au Canada une dernière fois en 1903 et meurt à Saint-Boniface en 1912. Il avait toujours pris un point de vue optimiste quant à l'avenir du fait français en Amérique du Nord.

L'ouvrage de 34 pages de DuLong manque nécessairement de profondeur. Cependant, il présente les faits essentiels de l'histoire des Français, majoritairement Canadiens français, au Michigan. Pour sa part, en dépit d'une formation très limitée – il entre au service d'une imprimerie à Détroit comme apprenti typographe à l'âge de dix ans –, Saint-Pierre démontre un goût pour l'étude ; il fait ses recherches sur l'histoire du Canada français à la

bibliothèque de Détroit et il étudie l'actualité comme rédacteur de plusieurs journaux aux États-Unis et au Canada. Avec son âme brûlante de Canadien français, Saint-Pierre se sert des travaux d'historiens comme Benjamin Sulte et Louis Hennepin ainsi que des *Relations* des Jésuites pour présenter une histoire nationaliste du bon vieux temps où la foi catholique et la langue française sont gardiennes de la culture française. DuLong embrasse plutôt le nationalisme moderne tel que présenté par les historiens de l'« école de Montréal ». Il soutient la thèse de Guy Frégault selon laquelle le Canada français était une nation dès la première partie du XVII^e siècle.

Néanmoins, il souligne le fait que les Canadiens français du Michigan sont éloignés des Québécois modernes à cause de la Révolution tranquille et du mouvement séparatiste au Québec. Les Canadiens français du Michigan voulaient s'associer à un Canada français avant les années 1960 afin de mieux apprécier leur héritage. En pratiquant une *symbolic ethnicity*, c'est-à-dire en représentant leur histoire coloniale au moyen de spectacles historiques, par la restauration du Fort Michilimackinac à Mackinaw City et par l'étude de la généalogie, les Canadiens français du Michigan sont très satisfaits. Aborder la question de cette façon, c'est reléguer leur culture au passé.

Les deux auteurs commencent leur récit dès l'arrivée des Français dans le Michigan en 1634 ; Saint-Pierre termine son étude à la fin du XIX^e siècle tandis que DuLong finit la sienne au début du XXI^e siècle. Le commerce des fourrures entraîne la première vague d'émigration des bords du fleuve Saint-Laurent au Michigan. Saint-Pierre accepte la décision de la couronne française de prendre possession du territoire au sud des Grands Lacs, parce qu'il prétend que l'expérience des Français au Michigan ne justifiait pas les inquiétudes de ceux qui avaient soulevé les dangers d'une trop grande expansion. Ainsi, Saint-Pierre se trouve aux côtés des historiens « Whig », c'est-à-dire qu'il examine le résultat d'une politique de la perspective de son propre temps et lieu au XIX^e siècle, et en arrive à la conclusion que l'histoire s'est déroulée de manière à assurer aux Français un rôle important dans cette partie de l'Amérique du Nord où le Canada français avait une mission civilisatrice. Tout comme DuLong, Saint-Pierre insiste sur le fait que c'étaient les Canadiens français et non pas les Français qui ont établi une colonie solide au Michigan. Les deux historiens expliquent comment les Canadiens français ont porté la civilisation jusqu'aux Rocheuses, comment ils ont envoyé les explorateurs ériger de fortes colonies, et comment ils ont noué des alliances avec les Amérindiens pour promouvoir le commerce des fourrures. On parle de l'établissement du fort Michilimackinac et celui de Détroit en 1701 par Antoine Laumet Lamothe-Cadillac. Ce sont les Canadiens français qui ont élevé des temples dont la splendeur atteste leur foi. Ils ont certainement accompli leur mission.

La deuxième vague d'immigrants Canadiens français, ceux qui sont descendus au Michigan entre les années 1880 et 1930 pour travailler dans les manufactures, le textile, le bois et dans les mines, n'a pas suffisamment aug-

menté la population française pour relancer le fait français à la fin du siècle, de manière à rehausser sa position d'influence. Les paroisses, les sociétés et les journaux ont appuyé la survivance du fait français, mais à la fin du ^{xx}e siècle, seules certaines sociétés existent encore pour se réclamer de l'héritage français au Michigan.

Beaucoup plus que DuLong, Saint-Pierre est convaincu que l'Église catholique a joué un rôle essentiel dans l'enracinement du fait français au Michigan et dans le comté d'Essex en Ontario. Les pères jésuites faisaient partie de ces longs voyages d'exploration : leurs missions parmi les Amérindiens et leurs églises dans les colonies françaises étaient d'une importance primordiale pour « civiliser » les Amérindiens et pour guider les destinées des Français dans cette région. Saint-Pierre est tellement certain que l'Église catholique a assuré le fait français qu'il écrit : « Le jour où le peuple canadien regretterait d'avoir remis ses destinées entre les mains du clergé serait un jour funeste pour la religion et pour la patrie. »

Saint-Pierre explique qu'au Michigan les Canadiens français ont été impliqués dans un conflit contre les Irlandais pour le contrôle des paroisses catholiques. Ce fut une bataille critique, car, d'après l'auteur, il était essentiel que les Canadiens français gardent le contrôle de ces institutions religieuses pour préserver leur langue et leur culture. Pourtant, au fil des ans, les églises françaises de Détroit se sont transformées en églises anglaises, phénomène encouragé par Rome elle-même. C'est ainsi que, avec la fermeture de l'église Saint-Joachim en 1989, il ne restait plus une seule paroisse véritablement canadienne. DuLong est d'accord avec Saint-Pierre que cette métamorphose de l'Église a aidé à l'assimilation des Français au Michigan. Au cours du ^{xx}e siècle, cette bataille va se reproduire au Canada en dehors de la province de Québec, mais la politique du gouvernement fédéral en faveur des minorités de langue officielle et l'adoption d'une Charte des droits et libertés au sein de la Constitution en 1982 vont permettre aux francophones au Canada de promouvoir l'épanouissement de leur culture.

Saint-Pierre discute en détail de la tentative de Louis Fréchette et de Médéric Lanctôt d'encourager les Canadiens français du Michigan à s'occuper de politique en soutenant l'indépendance du Canada vis-à-vis de l'Angleterre et son annexion aux États-Unis. Dans la première édition du journal *L'Impartial*, organe pour l'indépendance du Canada, Médéric Lanctôt écrivait en novembre 1869 que le peuple canadien n'ayant pas la liberté chez lui la cherche aux États-Unis. La preuve, selon lui, se trouve dans le fait que les gens continuent d'émigrer. Tout observateur objectif n'est pas surpris de constater que la publication a cessé après cinq semaines. L'idée de l'annexion aux États-Unis et le désir de la part de ces étrangers de la province du Québec d'inciter leurs compatriotes du Michigan à transformer leurs sociétés bénévoles, à servir d'instruments politiques pour cette cause douteuse ont divisé les Canadiens français au Michigan et ont provoqué beaucoup de désaccord au sein de ces sociétés. En fin de compte, les deux agents provocateurs ont quitté le Michigan et sont retournés au Canada ; les Canadiens français du Michigan en sont

sortis affaiblis et leurs sociétés se sont trouvées en désarroi après le passage parmi eux de ces deux individus. Après avoir renoncé à sa foi catholique, après avoir adopté les idées de Charles Chiniquy, un prêtre condamné par l'Église catholique pour avoir lui-même renoncé à sa foi au profit de l'Église presbytérienne, et après être retourné au Canada pour revenir à la foi de ses pères, Lanctôt, qui avait aidé à discréditer le mouvement annexionniste, s'est lui-même trouvé complètement discrédité. DuLong fait aussi mention de cette crise provoquée par Fréchette et Lanctôt au sein de la communauté française du Michigan.

Bien sûr, les auteurs de ces deux livres montrent l'importance d'une politique de soutien des institutions formelles pour sauvegarder le fait français au Canada. Saint-Pierre donne l'exemple des Canadiens français du Michigan pour essayer d'établir des écoles confessionnelles catholiques. Après avoir accepté en principe cette politique avant l'entrée du Michigan dans l'union américaine, la législature refuse un tel système après que le territoire du Michigan fût devenu un État en 1837. Après des années d'immigration de personnes autres que celles d'origine française, les Canadiens français perdent tout espoir pour la création d'écoles catholiques. Saint-Pierre souligne que ce n'est pas le cas au Canada où la Constitution reconnaît aux Canadiens français des droits de gestion sur leurs écoles. Pendant des années, la cause des Canadiens français est devenue de plus en plus difficile au Michigan ; aujourd'hui, l'État a un système d'écoles publiques non confessionnelles, tandis que l'Ontario gère un système public confessionnel catholique et des écoles françaises.

L'idée d'annexion aux États-Unis se manifeste de temps en temps au Canada depuis la Révolution américaine. Les deux auteurs, Saint-Pierre et DuLong, montrent, à leur avis, la folie d'une telle idée. De plus, DuLong indique que les Franco-Américains ne se préoccupent aucunement de l'indépendance du Québec, car pour eux, l'idée du séparatisme au Québec et celle de l'annexion aux États-Unis comme préservation du fait français en Amérique du Nord se défendent mal aujourd'hui.

Ces deux livres parlent du rôle important des Canadiens français dans le développement de l'État du Michigan. Jusqu'aux années 1820, les Français étaient majoritaires au Michigan ; aujourd'hui, ce grand héritage se perçoit à quelques signes français seulement. Sans le soutien de l'État et de la Constitution, sans la volonté de la population française et la bonne volonté de la communauté anglaise, le fait français a presque disparu au Michigan.